



QUNO

Bureau Quaker auprès des Nations Unies

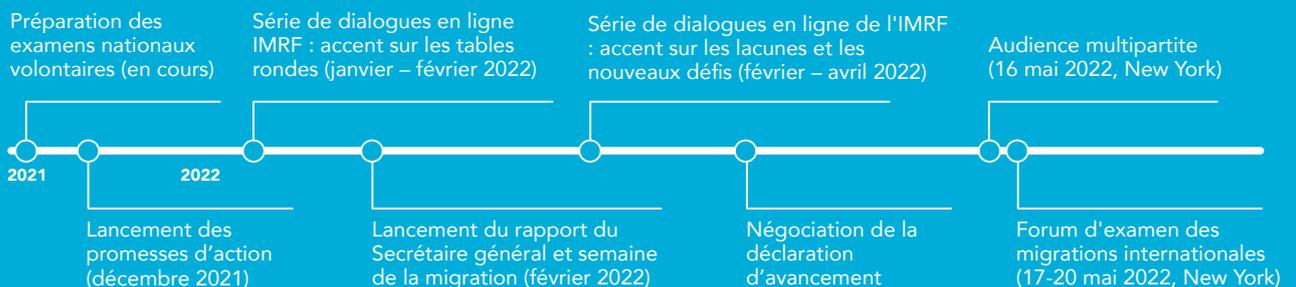
Justice en matière de migration : Tenir les promesses du Pacte mondial pour les migrations

Document 3 : Utiliser le Forum d'examen des migrations internationales pour une plus grande justice en matière de migration : points clés de la feuille de route

En mai 2022, le [Forum d'examen des migrations internationales](#) (IMRF ou Forum) fera le point sur la mise en œuvre du [Pacte mondial pour les migrations](#) (GCM ou Pacte) et examinera les défis actuels en matière de gouvernance des migrations. Le GCM comprend une promesse de gouvernance des migrations axée sur les personnes et fondée sur les droits humains. Le Forum sur les migrations internationales est l'occasion d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de cette promesse et de prendre de nouvelles mesures pour la concrétiser. Le Forum se déroulera sur quatre jours à New York en mai 2022, mais une préparation préalable et un suivi ultérieur permettront de garantir que l'IMRF aura un impact sur le respect des droits humains des migrants. Bien qu'il n'y ait pas de manière fixe de s'engager avec l'IMRF, nous voyons beaucoup d'opportunités d'essayer de s'appuyer le Forum pour faire avancer la justice migratoire.

Points clés de la feuille de route

Le Réseau des Nations Unies sur les migrations a publié un [calendrier d'événements](#) (veuillez consulter régulièrement ce site pour plus de détails et des mises à jour du calendrier). Les principaux événements dont nous avons connaissance à ce jour sont les suivants :



Que sont les examens nationaux volontaires ?

Le GCM encourage les examens nationaux volontaires et demande qu'ils soient participatifs. Les gouvernements devraient donc s'engager auprès des migrants, des ONG et des autres parties prenantes lors de la préparation de leurs rapports. Le Réseau a publié des [conseils sur la rédaction des rapports](#) et a rassemblé tous les rapports préparés pour les examens régionaux ([Afrique](#), [États arabes](#), [Asie et Pacifique](#), [Europe et Amérique du Nord et Amérique latine et Caraïbes](#)).

Qu'est-ce qu'une promesse d'action ?

La promesse d'action est destinée à encourager les États et les autres parties prenantes à prendre des engagements spécifiques et concrets pour la mise en œuvre du GCM. Les promesses peuvent être faites par n'importe quelle partie prenante, elles peuvent être individuelles ou conjointes, elles peuvent concerner des actions politiques spécifiques, des ressources ou des partenariats.

Idées d'action

- ▶ Préconiser et engager des processus participatifs pour les examens volontaires, par exemple en organisant des réunions de consultation ou en établissant des dialogues avec les ministères concernés
- ▶ Préparer sa propre évaluation de la mise en œuvre, seul ou en collaboration avec d'autres.

Idées d'action

- ▶ Plaider pour que les États et les autres parties prenantes s'engagent sur vos questions prioritaires.
- ▶ Développer des promesses d'actions à prendre seul(e) ou en collaboration avec d'autres.

Rester informé(e)

De plus amples informations sont attendues dans les semaines et les mois à venir, notamment sur la possibilité d'obtenir des ressources pour soutenir la participation aux activités suivantes. Vous pouvez vous tenir informé(e) de ce processus en consultant régulièrement le [site Web du Réseau des Nations Unies pour les migrations](#), le [site Web de l'IMRF](#) et [en vous inscrivant à leur liste de diffusion](#). Veuillez également [vous inscrire](#) pour être informé(e) de la publication de nouveaux documents d'information.

Qu'est-ce que la série de dialogues de l'IMRF ?

La série de dialogues de l'IMRF consistera en un webinaire et un [espace de discussion en ligne](#) sur chacun des sujets prévus. Les quatre premiers dialogues couvriront chacun des groupes d'objectifs des quatre tables rondes de l'IMRF :

Table
ronde 1 :
objectifs 2,
5, 6, 12
et 18

Table
ronde 2 :
objectifs 4,
8, 9, 10, 11,
13 et 21

Table
ronde 3 :
objectifs 14,
15, 16, 19, 20
et 22

Table
ronde 4 :
objectifs 1,
3, 7, 17
et 23

Les autres dialogues porteront sur les lacunes et les défis émergents : **le changement climatique, la prévention des pertes de vies humaines, les alternatives à la détention des immigrants, les jeunes, les sociétés inclusives et la réponse à la pandémie de COVID-19 et le rétablissement.**

Qu'est-ce que le rapport du Secrétaire général et la semaine de la migration ?

Le GCM demande au Secrétaire général des Nations Unies de faire rapport tous les deux ans sur sa mise en œuvre. Outre l'évaluation de la mise en œuvre et des dispositions prises par les Nations Unies, le rapport comportera une section prospective identifiant certains domaines prioritaires pour la coopération internationale. Il est actuellement prévu d'organiser une semaine d'événements autour du lancement du rapport.

Qu'est-ce que la déclaration d'avancement ?

Le GCM prévoit que chaque IMRF donne lieu à une déclaration d'avancement convenue au niveau intergouvernemental. L'élaboration de la déclaration d'avancement sera supervisée par deux ambassadeurs à New York agissant en tant que co-facilitateurs, nommés au moins deux mois avant l'IMRF. Comme il s'agit du premier IMRF, nous ne disposons pas de déclarations d'avancement antérieures auxquelles nous pouvons nous référer. Toutefois, sur la base des documents finaux d'autres forums de l'ONU, nous pouvons imaginer que la déclaration d'avancement reflétera les développements positifs, identifiera les défis nouveaux ou persistants et définira éventuellement des mesures pour y remédier.

Qu'est-ce que l'audition multipartite ?

L'audition multipartite est mandatée par la résolution sur les modalités de l'IMRF. Elle sera supervisée par le président de l'Assemblée générale et aura lieu le 16 mai, la veille du Forum lui-même. Elle offrira plus d'espace aux parties prenantes non étatiques pour intervenir et un résumé des discussions sera présenté en ouverture de la plénière de l'IMRF.

Quelles sont les possibilités de s'engager à l'IMRF même ?

Si la situation sanitaire le permet, l'IMRF devrait être un grand rassemblement mondial de représentants gouvernementaux et d'autres parties prenantes travaillant sur la migration. Outre les possibilités offertes aux migrants, aux ONG et aux autres parties prenantes de s'exprimer lors des réunions principales, d'autres événements tels que les manifestations parallèles, les réunions bilatérales et les séances d'information informelles pourront permettre de créer des relations et de partager des messages.

Idées d'action

- ▶ Proposer des intervenants pour les webinaires et y participer activement.
- ▶ Participer à l'espace de discussion en ligne.
- ▶ Préparer vos propres documents de référence pour l'un des thèmes du dialogue, avec une analyse et des recommandations pour alimenter les discussions.
- ▶ Rédiger des documents ou organiser des réunions d'information qui s'appuient sur les dialogues et y répondent.

Idées d'action

- ▶ Participer aux événements de la semaine de la migration pour partager vos priorités et entendre celles du Secrétaire général, des États et des autres parties prenantes.
- ▶ Organiser des événements liés au lancement du rapport pour fournir votre réponse au rapport du Secrétaire général et partager vos recommandations.
- ▶ Publier des éditoriaux, des blogs ou tout autre contenu écrit répondant au rapport et partageant vos priorités.

Idées d'action

- ▶ Réfléchir aux questions et aux actions que vous souhaiteriez voir reflétées dans la déclaration d'avancement et développer des messages clés et des documents de plaidoyer relatifs à ces questions afin de les partager avec les gouvernements au niveau national et par le biais de la représentation auprès des Nations Unies à New York.
- ▶ Promouvoir ces messages en organisant des événements d'information ou en participant à des événements organisés par d'autres.

Idées d'action

- ▶ S'inscrire pour participer (une accréditation sera nécessaire, les détails seront sur le [site web du Réseau](#)) et se préparer à faire valoir vos priorités.
- ▶ Organiser des événements parallèles ou des séances d'information au moment de l'audience ou à l'avance.

Idées d'action

- ▶ S'inscrire pour participer (une accréditation sera nécessaire, les détails seront disponibles sur [le site web du réseau](#)) et faire valoir vos priorités lors des tables rondes, du débat d'orientation et du débat général (le nombre de parties prenantes non étatiques qui pourront s'exprimer lors de l'événement principal n'est pas encore connu).
- ▶ Organiser des événements parallèles sur vos thèmes ou situations prioritaires ou pour donner une tribune aux autres.
- ▶ Organiser des réunions d'information informelles avec les États concernés et les autres parties prenantes.
- ▶ Encourager l'inclusion des parties prenantes, en particulier des migrants, dans les délégations des États membres.